

HONORAIRES DE TRANSACTION

Adhérent à la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) ayant le titre professionnel d'agent immobilier obtenu en France. Titulaire de la carte professionnelle n°CPI 6501 2016 000 009 982, délivrée par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées, le 04/11/2019 et valable jusqu'au 03/11/2020.

Carte professionnelle portant la mention « transactions sur immeubles et fonds de commerce » pour un montant de 120000€, garanti(e) par la caisse de garantie financière GALIAN, 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS sous le numéro 46219, contrat couvrant les zones géographiques suivantes : France.

Montant des honoraires de vente (tarifs au 01/08/2022)

Montant des honoraires maximums dans le cadre d'un mandat de vente, honoraires TTC à la charge de l'acquéreur

Les tranches affichées sont relatives au prix d'un bien et ne sont pas cumulatives entre elles.

Montant des honoraires	Client
Jusqu'à 79 999 € :	10 000 €
de 80 000 € à 119 999€	10 000 €
de 120 000€ à 139 999€ :	10 000 €
A partir de 140 000 € :	8 %

Avis de valeur : OFFERT

Estimation : 144 € ttc

Nature de la mission

Vente de maison, appartement, terrain, local commercial (murs) et fonds de commerce.

Pour le vendeur : découverte du bien, mesurage des surfaces, émission avis de valeur, rédaction mandat, prise photo et retouche graphique, assistance avec le diagnostiqueur, commercialisation par voies publicitaires, visites prospects, compte rendu d'actions commerciales, négociation, assistance chez le notaire.

Pour l'acquéreur : prise contact, présentation portefeuille, visites biens, transmission documents, conseils juridiques et fiscaux, négociation, assistance chez le notaire.